

■ **Cryotech, Gasser Nathan**, à Cronay, CH-550-1049610-2, entreprise individuelle dont la procédure de faillite du titulaire, suspendue faute d’actif, a été clôturée (FOSC du 03.11.2008, p. 16/4716156). Aucune opposition à la radiation n’ayant été formée et l’entreprise individuelle ayant cessé ses activités, elle est radiée d’office, conformément à l’art.159. al.5, lit.a ORC.
Registre journalier no 1880 du 04.02.2009
(04872274 / CH-550.1.049.610-2)